

PROCES-VERBAL

MERCREDI 14 DECEMBRE 2005

Le président Jany-Gabriel PARISE ouvre nos travaux à 17 heures 00 en rappelant l'attachement personnel du Secrétaire général de l'ONU Kofi ANNAN à notre organisation.

Du reste, celui-ci est présent malgré sa présence physique dans la mesure où chacun des membres adhérents reçoit une photocopie assortie de sa dédicace datée du 6 novembre 2005 mentionnant ses voeux pour notre assemblée générale et pour notre action.

Ce message est confirmé par S.E. Hassen FODHA, représentant le secrétaire général de l'ONU en EUROPE dans sa longue allocution au cours de laquelle il répond notamment aux critiques faites à l'ONU sur le choix et la désignation des experts et conseils en rappelant le rôle infime des nations unies par rapport au poids que représente les états qui ont non seulement le pouvoir politique mais encore le pouvoir économique, usant et abusant de pressions à tout niveau.

En ce qui concerne plus particulièrement le choix des missions et des experts, S.E. Hassen FODHA constate avec nous que malheureusement et bien que le français soit une des deux langues officielles d'origine de l'ONU, pratiquement tout se passe en anglais américainisé ; que pour chaque mission, les états proposent directement des experts et des consultants, ce qui entraîne un choix réduit et nous conseille d'intervenir auprès des autorités françaises ... ce qui lui paraît plus efficace !

Il nous confirme ensuite les grandes orientations des voies de réflexion ouvertes aux ONG dans le cadre de l'ONU tant pour l'année passée que pour l'année 2005 et 2006.

Ensuite, le président Pierre DAUMAS, qui représente notre comité d'honneur rappellera la liste des membres de ce comité en confirmant son souci pour les états d'AFRIQUE CENTRALE, il évoquera également les causes et conséquences de la crise des banlieues en nous invitant à réfléchir sur un plan éthique et généreux.

Le rapport du premier vice président, Yves DOUSSET sera également tourné vers l'éthique des experts, des conseils et des arbitres, mais plus généralement de l'homme lui-même.

Ainsi, après cette partie nécessairement philosophique, le rapport du Secrétaire général Michel PEISSE rappellera aux membres de l'organisation, à son conseil et à son bureau que si certains des objectifs envisagés lors de la dernière assemblée générale ont été atteints et notamment les implantations solides sur NEW YORK et HOG KONG, les projets concernant l'organisation elle-même ont été défaillants.

Ainsi, en est-il de la constitution du site internet et du journal périodique qui avait été souhaité par la présidence. Après réflexion, il sera proposé d'avoir recours aux services d'étudiants en stage pour aider les membres du bureau dans leurs tâches opérationnelles.

Rebondissant sur cette approche, le président Jany-Gabriel PARISE présentera le projet du bureau quant à l'octroi de dix bourses de 1.000 € à destination du :

- Premier Ministre, (deux bourses de 1.000 €) ;
- Ministre de l'Industrie, (deux bourses de 1.000 €) ;
- Ministre des Transports, (deux bourses de 1.000 €);
- Ministre de la Justice, (deux bourses de 1.000 €);
- Ministre de l'Intérieur, (deux bourses de 1.000 €) ;

qui sont effectivement transmises sous les applaudissements de l'assistance.

Notre vice-président Bernard ROBERT, en sa qualité de président de l'AEXIA nous exposera enfin les différents voyages et les différentes manifestations auxquelles il a pu nous représenter, notamment dans les nouveaux pays qui ont adhéré à l'UNION EUROPEENNE ; il évoquera la nécessaire participation de notre organisation à la question récurrente de la certification des experts et à la question de leur formation et de leur contrôle.

Mes résolutions suivantes seront adoptées à l'unanimité, après le rapport entendu du commissaire aux comptes et de notre expert comptable.

PREMIERE RESOLUTION :

- Quitus au président pour sa gestion :

DEUXIEME RESOLUTION :

- Quitus au Secrétaire général pour son rapport et son activité.

TROISIEME RESOLUTION :

- Quitus au trésorier, expert-comptable et commissaire aux comptes pour ses comptes.

QUATRIEME RESOLUTION :

- Maintien des cotisations à leur niveau actuel soit 260 euros par an pour l'exercice 2006.

CINQUIEME RESOLUTION

Principe de la mise en place des moyens nécessaires pour la constitution d'un site internet et de l'édition d'un journal périodique après accord à prendre une régie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se poursuit par un cocktail dînatoire amical offert par l'OMECA à ses amis et collaborateurs, soit au total plus d'une centaine de personnes présentes dans les somptueux locaux de l'HOTEL BRISTOL.

La manifestation se terminera aux alentours de 22 heures et le président remercie à cette occasion Pierre FERCHAUD, directeur général de l'hôtel pour le soin qu'il aura mis à assurer la réussite de cette manifestation.

Michel PEISSE

Secrétaire Général

Jany-Gabriel PARISE

Président